

# Communiqué de presse

Le Havre  
Le 19 décembre 2024

## Accès fluvial à Port 2000 : le projet de la « chatière » franchit une nouvelle étape

Afin de répondre aux enjeux de multimodalité et de décarbonation de l'axe Seine, HAROPA PORT porte un projet structurant pour intégrer un accès fluvial à Port 2000 au Havre. Avec la décision du Conseil d'Etat du vendredi 13 décembre 2024 rejetant le pourvoi en cassation, la chatière entre aujourd'hui dans une nouvelle phase de réalisation. La notification du marché de travaux au groupement TERELIAN/DEME marque le démarrage des premières interventions sur le terrain, avec notamment le lancement d'une campagne de détection pyrotechnique.

Après le lancement des travaux préparatoires en début d'année, le marché de travaux a été notifié au groupement TERELIAN, mandataire, et DEME son co-traitant. Le port engage ainsi la séquence de travaux correspondant à la mobilisation des installations de chantier (base vie) et à la détection pyrotechnique sur l'emprise de construction des futurs ouvrages. Le retrait des engins explosifs et des encombrants est en effet un pré requis de sécurité impératif avant tout démarrage de travaux.

La première étape de la campagne consiste en une reconnaissance électromagnétique du site. Selon les suspicions, une visualisation par scaphandriers est réalisée. Si la présence d'un engin explosif est avérée, les services de déminage seront contactés pour procéder au retrait de l'objet en toute sécurité. La durée de ces travaux, comprenant aussi le retrait des encombrants est estimée à 6 mois.

### Un ouvrage incontournable pour le trafic fluvial

Pour rappel, cet accès fluvial consiste en un chenal d'une longueur de 1 800 mètres, protégé par une digue, qui mettra en communication directe Port 2000 avec le bassin de la Seine, plus grand bassin d'emploi et de consommation de France. Ce projet est essentiel pour décarboner la chaîne logistique en sécurisant et multipliant le nombre de conteneurs transportés par voie fluviale au départ et à l'arrivée du Havre.

L'acheminement des conteneurs entre Port 2000 et le fleuve nécessite aujourd'hui un transport intermédiaire : les navires fluviaux n'étant pas tous adaptés et équipés pour emprunter la route maritime menant aux terminaux maritimes, seuls 10% de la flotte y accède actuellement. Ces « ruptures de charge » rendent le trafic fluvial moins concurrentiel et freinent le développement du report modal, enjeu essentiel de la stratégie de décarbonation des activités de HAROPA PORT depuis l'estuaire tout au long de l'Axe Seine - et vice-versa - et notamment vers les plateformes rouennaises et franciliennes.

Le projet, d'un montant total de 197 M€, bénéficie d'un financement réparti comme suit : 86,05 M€ par la Région Normandie, 3,6 M€ par l'État, 24,9 M€ par l'Union Européenne (via le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe) et 82,45 M€ par HAROPA PORT.

Pour en savoir plus, le site dédié : <https://accesfluvialport2000.haropaport.com/>

---

#### **A propos de HAROPA PORT**

*Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine. Quatrième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan avec plus de 660 ports touchés. Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m<sup>2</sup> d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 100 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.*

---

#### **Contacts presse :**

HAROPA PORT : Floriane Vanderpert - 06 62 54 31 73 - [floriane.vanderpert@haropaport.com](mailto:floriane.vanderpert@haropaport.com)

Région Normandie : Laure Wattinne - 06 44 17 55 41 - [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

Préfecture de la Seine-Maritime : 02 32 76 50 14 - [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)